

Baisse des revenus des vétérinaires en 2006



Moyenne des bénéfices selon l'activité, le mode d'exercice et le sexe

(après extraction des données des vétérinaires ayant une activité ou un profil atypique)

Moyenne du Bénéfice Net : 56 119

dont	CANIN	42 254
	MIXTE	66 420
	RURAL	78 951
	EQUIN	82 646
dont	INDIVIDUEL	45 603
	EN SOCIÉTÉ	61 915
dont	FEMMES	37 802
	HOMMES	61 091

Evolution de la moyenne du bénéfice net

	2004	2005	2006
	57 869	57 353	56 119

D'après l'Agaps

>> Analyse

L'analyse, par l'Agaps*, de l'évolution des revenus des vétérinaires praticiens libéraux montre une baisse du revenu moyen (- 2 %) entre 2005 et 2006, passant ainsi de 57 353 € à 56 119 €. Cette baisse est à relativiser, les années précédentes ayant procuré des revenus satisfaisants. L'augmentation des charges, ayant pour base de calcul 2004, constitue la principale cause de la diminution des bénéfices en 2006.

Dans le cadre des nouvelles missions confiées par la loi aux associations agréées, celles-ci sont désormais chargées de fournir une analyse des informations économiques, comptables et financières, afin de prévenir les difficultés pouvant menacer les praticiens libéraux. A cette fin et dans le but d'accélérer les possibilités d'intervention, ce qui

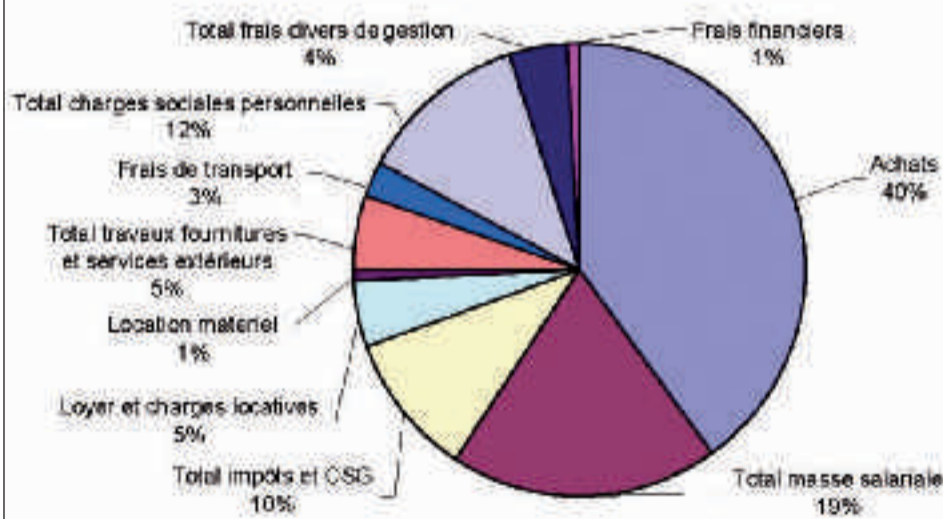
est synonyme d'efficacité, l'Agaps* a réalisé les études statistiques les plus récentes, établies sur la base des déclarations de ses adhérents représentant plus d'un tiers des vétérinaires libéraux français.

C'est ainsi qu'il est, dès aujourd'hui, possible d'analyser les premiers chiffres pour 2006. Les vétérinaires

ayant massivement choisi l'Agaps et leur répartition par critères (hommes/femmes, spécialité et mode d'exercice) s'étant toujours avérée transposable au plan national, les adhérents de l'Agaps forment un ensemble représentatif de la profession. ►►►

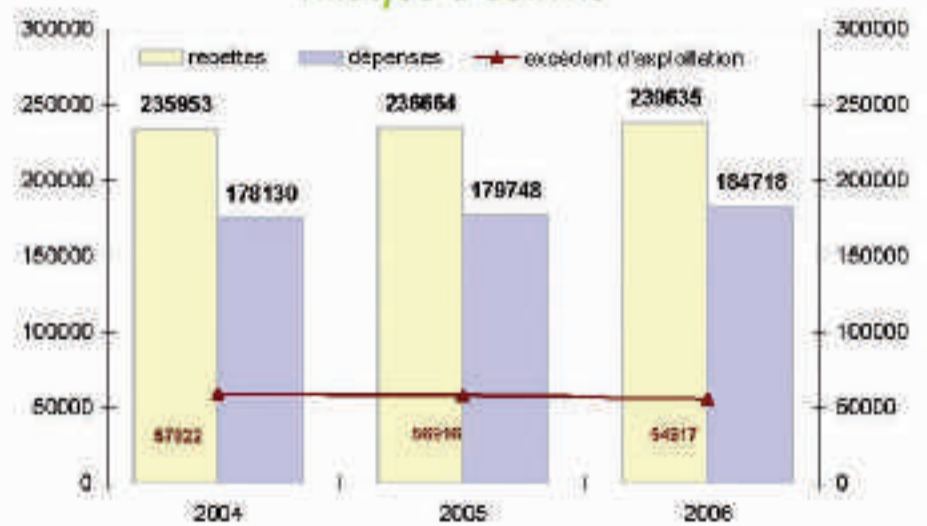
*Agaps : Association de gestion agréée des professions de santé.

Répartition des dépenses 2006



La hausse des charges a été perçue par les vétérinaires qui, en conséquence, ont limité les dépenses sur lesquelles ils ont une maîtrise.

Analyse d'activité



Après le boom des recettes constaté en 2004, les vétérinaires réussissent à maintenir leur activité du fait de l'apparition progressive de nouveaux services.

Ouverture prochaine du premier mégastore canin français

Après la Crèche canine ND, Canicrèche ND annonce l'ouverture à l'automne du premier mégastore français dédié aux chiens, Canicenter ND. Situé dans le quinzième arrondissement de Paris, ce centre proposera plusieurs services déclinés dans des espaces dédiés : forme et santé, hygiène et beauté, accessoires, crèche, services divers.

>> **Encore plus d'infos !**
Canicenter, 9 rue Quinault, 75015 Paris, métro Commerce ; site Internet : www.canicreche.fr



Avec le service de garde courte ou longue durée, qui sera décliné dans le premier Canicenter ND, Canicrèche ND simplifie la vie des propriétaires de chiens à Paris.

La gestion d'une clinique expliquée à des étudiants de l'ENVL

L'école vétérinaire de Lyon (ENVL), en partenariat avec l'Ordre des vétérinaires, le SNVEL* et Hill's, a proposé aux élèves de dernière année une semaine de cours qui a réuni 80 étudiants, du 10 au 14 septembre. L'objectif des conférences, où se sont succédé des intervenants impliqués dans la profession vétérinaire, était de permettre aux élèves de mieux préparer leur carrière professionnelle en leur apportant une vision pragmatique de la gestion

quotidienne d'une clinique sous l'aspect juridique, éthique et commercial.

* SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.



enbref

►►► Après plusieurs années de croissance ou de stabilité, les revenus 2006 semblent être à la baisse. Une baisse de plus de 2 % est constatée, à laquelle il faut ajouter les effets de l'inflation, à peu près équivalente en pourcentage. Après le boom des recettes constaté en 2004, les vétérinaires réussissent à maintenir leur activité du fait de l'apparition progressive de nouveaux services.

«On constate un faible effort en investissement et en location de matériel en 2006, traduisant un simple maintien des équipements depuis les investissements réalisés en 2004.»

La très légère hausse des recettes ne s'est cependant pas répercutée sur le bénéfice. Les dépenses sur lesquelles les vétérinaires n'ont pas de maîtrise sont en forte hausse, notamment les charges sociales personnelles. Celles-ci font un bond significatif qui peut s'expliquer par les très bons résultats de 2004, année de

référence pour le calcul des charges en 2006. Rappelons que les revenus 2004 ont bondi de près de 7 % par rapport aux revenus de 2003.

Concernant la taxe professionnelle, la baisse de la base de calcul, passée de 8 % des recettes en 2004 à 6 % à compter de 2005, se ressent plus modérément en 2006. L'augmentation de la taxe professionnelle 2006 par rapport à 2005 s'explique, comme pour les charges personnelles, par la forte hausse des revenus en 2004 (servant de base de calcul à la taxe 2006).

Masse salariale en très faible hausse

Cette hausse des charges a été perçue par les vétérinaires qui, en conséquence, ont limité les dépenses sur lesquelles ils ont une maîtrise.

La masse salariale n'a ainsi que très faiblement augmenté, les « travaux, fournitures et services extérieurs » mais aussi les « frais divers de gestion » ont stagné. Pour 2007, des évolutions de la

masse salariale sont probablement à prévoir, du fait de l'accord signé en mars dernier, entre les partenaires sociaux ayant adopté une revalorisation du salaire minimum à la hausse de plus de 2 %. A noter le faible effort en investissement et en location de matériel en 2006, traduisant un simple maintien des équipements depuis les investissements réalisés en 2004.

«Les dépenses sur lesquelles les vétérinaires n'ont pas de maîtrise sont en forte hausse, notamment les charges sociales personnelles.»

Pour résumer, l'augmentation des dépenses non maîtrisables par les vétérinaires en 2006 se traduit donc par une légère baisse du revenu moyen (-2 %), passant ainsi de 57 353 € en 2005 à 56 119 € en 2006.

Cette baisse est cependant à relativiser, les années précédentes ayant procuré des revenus particulièrement bons. L'épisode de rage

et sa médiatisation ont en effet provoqué une hausse sensible des revenus 2004, qui ont pu se maintenir en 2005, mais non en 2006. L'augmentation des charges, ayant pour base de calcul l'année 2004, constitue la principale cause de la

diminution des bénéfices en 2006. ■

L'intégralité de l'article de l'Agaps* est en ligne sur le site Internet : www.snvel.fr

*Agaps : Association de gestion agréée des professions de santé.

>> GROS PLAN

Plus d'un tiers des vétérinaires libéraux sont adhérents à l'Agaps

Les vétérinaires adhérents de l'Agaps représentent plus d'un tiers des vétérinaires libéraux français et forment un ensemble représentatif de la profession.

En 2006, sur les 2 834 vétérinaires libéraux adhérents de l'Agaps :

- une grande majorité sont des hommes : 78, 65 %,
- l'activité est exercée :
 - en canine pour : 46, 58 % des vétérinaires,
 - en mixte pour : 45, 84 %,
 - en équine pour : 1, 84 %,
- et plutôt en société : 64, 47 %.

L'âge moyen se situe autour de 47 ans. ■

La profession marquée par un grand nombre de clivages

En terme de revenu, la profession vétérinaire reste marquée par un grand nombre de clivages et une répartition très inégale en fonction de la spécialité, du sexe, des conditions d'exercice mais aussi de la situation géographique.

Clivages par rapport à la nature de l'activité

L'activité équine, extrêmement minoritaire, génère de loin les revenus les plus élevés. La pratique rurale est, elle aussi, en très bonne santé. Même si le bénéfice moyen des praticiens ruraux semble inférieur aux moyennes nationales, une partie de ceux-ci sont considérés à l'Agaps comme

des vétérinaires mixtes ayant des permanences canines mais dont l'activité est généralement à prédominance rurale. Enfin, l'activité canine demeure celle générant les revenus les moins élevés. Les canins dépendant fortement de la conjoncture et du pouvoir d'achat, il est, dans ces conditions, à craindre que de grosses évolutions ne doivent pas intervenir.

Clivages par rapport au mode d'exercice

Les vétérinaires exerçant en société, qui représentent la grande majorité, perçoivent des revenus nettement plus élevés, la différence s'élevant en moyenne à près de 15 000 € sur 2006. Cet écart s'explique principalement par le fait que l'activité rurale, générant les revenus les plus élevés, s'exerce, d'une manière générale, en société. La forme sociale est également plus adaptée pour faire face aux dépenses importantes et aux investissements importants qui sont caractéristiques de la profession vétérinaire. De plus, cette capacité à financer des investissements lourds est elle-même génératrice de ressources.

Clivages hommes/femmes

Les disparités les plus saisissantes apparaissent lors de l'étude comparative des revenus hommes/femmes. Le revenu moyen des femmes demeure environ 40 % plus faible que celui des hommes.

Les raisons de ce phénomène ne changent pas : les femmes exer-

cent plus souvent à temps partiel ou seules, une activité canine génère des revenus plus faibles que l'activité rurale.

Cependant, contrairement à l'année précédente durant laquelle seuls les revenus des femmes avaient diminué, les chiffres actuels montrent que la baisse affecte les deux sexes.

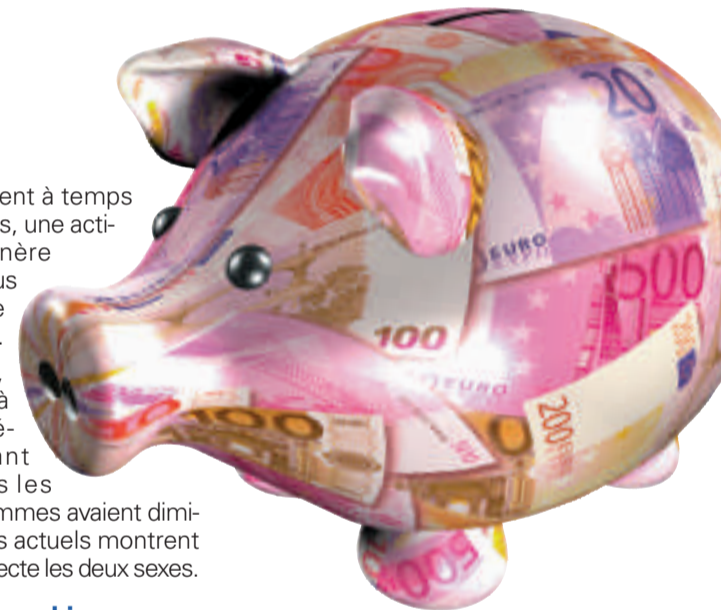
Clivages géographiques

Ces contrastes se retrouvent sur le plan géographique. En effet, les régions rurales obtiennent toujours les revenus les plus élevés, en particulier dans l'Ouest avec la Basse-Normandie, dans l'Est avec la Lorraine, mais aussi dans le Nord-Pas-de-Calais.

Les revenus moyens en Basse-Normandie sont particulièrement plus élevés car, en plus d'être une zone rurale, celle-ci se distingue par une forte concentration de haras et donc par une forte activité équine.

Les régions du Sud ainsi que l'Île-de-France et les régions urbaines en

général, où l'activité est principalement canine, font face aux plus grosses difficultés. La concurrence, sans doute plus vive dans ces zones, constitue également un facteur explicatif. Le revenu moyen dans ces régions n'atteint que très rarement 50 000 € voire bien en dessous dans les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur/Corse et Rhône-Alpes. **AGAPS**



Econovie

Biothérapies : la France n'est pas en avance

Françoise BUSSIÉRAS

>> Recherche

Plus de 400 essais cliniques de « biomédicaments » sont en cours actuellement, dont la moitié visent les cancers.

Créé en 1980 avec la première insuline recombinante, le marché devrait atteindre les 100 milliards d'euros en 2010, avec une croissance moyenne de 18 % par an.

La France est représentée par Sanofi, avec ses deux candidats vaccins antisida et deux projets d'anticancéreux (colorectal et mélanome), et par Transgene, firme strasbourgeoise qui pour-

suit des essais contre le cancer du poumon et le lymphome.

Le seul produit actuellement fabriqué et commercialisé en France est un anticorps monoclonal (Mab pour *monoclonal antibodies*), par le suisse Novartis dans l'usine alsacienne d'Huningue.

Pierre Fabre vient de signer un accord avec Merck pour le codéveloppement d'un Mab anticancéreux.

La quasi totalité des biomédicaments commercialisés en France dans les prochaines années viendra de l'étranger.

D'après *Les Echos*.



>> GROS PLAN

Même position par rapport aux autres professions libérales

Les résultats pour l'année 2006 ne font pas varier la position de la profession vétérinaire par rapport aux autres professions libérales de la santé.

Les revenus des vétérinaires ruraux se situent à un niveau comparable à celui des médecins et chirurgiens-dentistes. En revanche, les revenus des praticiens exerçant en canine se situent globalement en dessous, tout en restant bien supérieurs à ceux des masseurs-kinésithérapeutes. ■